

Clarification et diffusion de la démarche de prévention du risque chimique

Axe 1 Action 1.2.7

● Actions réalisées : modalités d'action

- **Diagnostic régional** : enquête auprès de 200 collaborateurs de 8 SPSTI pour évaluer leur maîtrise du risque chimique.
- **Modules de formation** :
 - Module de base « risque chimique » (3 demi-journées) : notions de prévention collective/individuelle, évaluation du risque, conduite à tenir en cas d'accident.
 - Modules thématiques : boulangerie, jeunes travailleurs, métiers de la beauté.
- **Kit EPI** : guide pour animer des ateliers sur les équipements de protection individuelle.
- **Émission TV** : diffusion sur Wéo (26/02/2025) pour sensibiliser les entreprises.

● Résultats et impacts

- **Montée en compétences** : modules co-construits pour les préventeurs (médecins, infirmiers, ergonomes).
- **Outils** : kit EPI et modules thématiques prêts à être déployés.
- **Sensibilisation** : émission TV pour promouvoir les bonnes pratiques.

● Indicateurs

- Nombre de formateurs/préventeurs formés : déploiement prévu en 2026.
- Nombre de TPE/PME mobilisées : aucune à ce stade.
- Nombre d'outils créés : 4 (modules + kit EPI).

● Leviers des actions

- **Approche terrain** : alternance théorie/pratique (ex. : cas concrets sur les EPI).
- **Réseau pluridisciplinaire** : collaboration entre toxicologues, médecins, ergonomes, et SPSTI.
- **Diagnostic 2024** : légitimité de la démarche auprès des collaborateurs.

● Freins des actions

- **Manque de moyens** : difficulté pour les TPE/PME à mettre en œuvre la prévention primaire.
- **Complexité réglementaire** : entrée réglementaire peu adaptée aux TPE/PME.
- **Délais** : modules non encore déployés dans les SPSTI.

● Perspectives

- **Déploiement 2026** : former les animateurs relais et diffuser les modules.
- **Outils** : créer une vidéo de 5 minutes pour identifier le risque chimique en entreprise.
- **Cibler les TPE/PME** : accompagner les entreprises via des plans d'action sectoriels.